



Une réunion des membres du bureau a eu lieu le matin.

Le compte rendu de la réunion du 17 Décembre dernier est adopté à la majorité.
1 abstention (personne absente lors de la dernière réunion).

1

✚ Le président fait le point sur les différentes actions depuis la dernière réunion, à savoir :

- Site internet : F. HENRY devait présenter une maquette. Comme celle-ci prend un certain temps, une réunion aura lieu le 3 juin au bureau administratif de la Ligue.
- TOP 16 à ANTIBES : le président lit le bilan exposé sur le compte rendu de réunion du CD 06. Celui-ci est positif autant sur le plan financier que sur le plan de l'image avec la retransmission sur l'équipe TV. Il présente un solde excédentaire de 2000 €
- Championnats de France Seniors à MARSEILLE : les arbitres invités par la Ligue ont apprécié le petit déjeuner offert le samedi matin. Ils ont pu échanger avec les arbitres nationaux qui étaient disponibles.
Le dimanche a eu lieu la remise des labels. Le challenge des comités sera remis lors de l'assemblée générale. Un mail sera envoyé une semaine avant l'AG.

Les AR qui ont participé seront formés pour passer l'AN.
Les membres du comité ont été invités.

✚ Projet STAPS :

Il avance. Une personne s'occupera des premières années et deuxièmes années. Mathieu ROUX, professeur des écoles, s'occupera des troisièmes années.

✚ Locaux à FOS SUR MER :

- Grâce au CD13 nous avons la possibilité d'avoir de nouveaux bureaux : superficie totale de 250 m². Pour 100 € de plus, nous pourrions bénéficier de plus du double de superficie.
- Après visite, beaucoup de rafraîchissement à faire
- Bail sur 12 ans donc au niveau de la trésorerie, les travaux peuvent être amortis.
- La lettre de préavis de trois mois a été envoyée au propriétaire du bureau actuel. En réponse, il a envoyé un courrier pour informer qu'il s'agissait d'un bail à usage commercial donc le préavis est de 6 mois.

✚ Tenue des arbitres :

- Les arbitres régionaux des championnats de France se sont vus offrir une veste noire. Ce vêtement a plu

⇒ KIABI pouvant fournir toutes les tailles, les JA ayant officié plusieurs fois pour la Ligue se verront offrir une veste. A partir de la saison prochaine, les JA en formation auront en plus du set une veste en contrepartie de la première prestation.

⇒ Vote : Oui à l'unanimité ; les vestes seront remises lors du colloque de septembre.

- Eric BARTZ demande s'il est possible que les JA s'achètent une cravate fédérale. Thierry ALBERTIN accepte.
- Badges : Nikita sera contacté lundi. Un devis a été fait par Eric BARTZ. Ces badges seront faits pour tous les JA ayant officié pour la Ligue.

Présents :

- Th. ALBERTIN
- E. BARTZ
- M. DELORME
- R. DEWARLINCOURT
- G. FARCE
- A. GEBLEUX
- F. HENRY
- JM. LAUGA
- G. LONGETTI
- S. MOUCADEL
- S. POIRRIER
- E. RAOUL
- I. WEGEL

Excusés :

- J. BENADDI
- F. CUSSY
- M. DORDOR
- N. IONNIKOFF
- O. PERRET
- A. PIETRI
- S. TRENS
- M. VASSALO

Absents :

- A. KRIKORIAN
- S. PERRET

Invités :

- E. LABRUNE
- C. GEBLEUX



2

- ✚ Processus de règlementation des compétitions : pour chaque compétition, le responsable doit travailler sur ses propres règlements qui seront vérifiés par la commission sportive, puis envoyés à la commission statuts et règlements pour validation avant fin juin. Ils seront validés lors d'une réunion à partir du 15 août.
- ✚ En début de saison, chaque responsable devait envoyer la liste des membres de sa commission. A ce jour, certains ne l'ont toujours pas envoyée. Il est donc demandé aux responsables des commissions : arbitrage, sportive, ETR, équipement, critérium, féminine, statuts et règlements, vétérans, financière, IRF,...de l'envoyer ou la renvoyer avant le 15 mai.
- ✚ Instance de discipline : Guy FARCE est chargé d'envoyer un mail aux présidents de comité départemental.
- ✚ Balles : la FFTT donne toujours le choix pour la saison prochaine entre les balles celluloïd et les balles plastiques. Les membres du bureau en ont discuté le matin et font une proposition : passage aux balles plastiques non fournies sur toutes les compétitions régionales
 - ⇒ Vote : pour à l'unanimité
- ✚ Une réunion de la commission financière aura lieu au siège administratif le 3 juin prochain (avec la réunion pour le site internet).
- ✚ Pour le 24 mai, chaque responsable de commission doit envoyer à Carine son rapport annuel d'activité avec les perspectives de la saison prochaine.
- ✚ Budget prévisionnel et tarifs saison 2018 2019 :
 - Les tarifs 2017 2018 ont été votés la saison dernière afin de connaître les tarifs de mutation avant le début de chaque saison.

Au niveau de la ligue, les membres du bureau ont voté une augmentation de 1 % sur tous les tarifs. Gérard propose une augmentation de 1 % sur toutes les mutations, licences, critérium

- ⇒ Vote : pour à l'unanimité
 - Proposition d'aucune augmentation concernant les compétitions hors championnat par équipes
- ⇒ Vote : pour à l'unanimité
 - Championnat par équipes : augmentation de 1 %
- ⇒ Vote : pour à l'unanimité
 - JA : pas d'augmentation
 - AR et Capitaine : 70 €
 - Formation : 60 à 75 € et formateur CREF : 75 à 175 €
 - Homologation de tournoi : pas d'augmentation
 - Indemnités d'organisation : augmentation de 10 €
- ⇒ Vote : oui à l'unanimité
- ✚ Location du véhicule :
 - Des techniciens ont pris le véhicule de la Ligue pour se rendre aux diverses compétitions et se sont fait prendre aux radars. Pour régler les infractions et prendre la responsabilité de la perte de points, ces derniers n'ont pas suivi les instructions se trouvant sur les PV. C'est donc le président qui en subit les conséquences. Un courrier doit être envoyé afin de faire le nécessaire pour que le président ne soit pas inquiété par la suite.



- Un véhicule de location a été accroché. La dégradation n'a pas été réglée. La ligue fera un effort. Proposition de régler la facture des dégâts mais sans excuses de cette personne, le véhicule de la Ligue ne sera plus disponible. Un rappel aux techniciens et aux clubs sera fait. Il serait bien d'ajouter un deuxième adulte dans un véhicule de la Ligue.

3

- ✚ IRF et ETR : Isabelle WEGEL signale que sur la partie administrative, il faudra certainement prévoir 10 heures par semaine pour que tout fonctionne bien. La secrétaire propose de faire des heures supplémentaires rémunérées si nécessaire mais on peut peut-être aussi penser à un emploi aidé.
- ✚ Demande de subvention : en réunion téléphonique et présentielle, la réunion a abouti et le document a été signé.
 - Le comité du var a fait appel et demande l'arbitrage de la région.
- ✚ Convention quadriennale. Une réunion a eu lieu à AIX vendredi dernier. Thierry et Carine y sont allés.
 - Thierry propose à Olivier, Eric et Carine d'assister à la réunion de travail le 1^{er} juin à AIX.
- ✚ Compétitions avec échelon régional. A partir de la saison prochaine, lors de l'établissement du calendrier, les comités départementaux seront dans l'obligation, comme le fait la FFTT, de prévoir le niveau départemental au moins 15 jours avant les échelons régionaux, et non plus 8 jours afin d'avoir les résultats pour envoyer les convocations.
- ⇒ Vote : oui à l'unanimité
- ✚ La Ligue AURA (Auvergne, Rhône Alpes) est d'accord pour que le niveau PN féminin se fasse sur chaque ligue. Les premières de poule se rencontreront pour jouer la montée en nationale.
- ✚ Critérium : niveau N2 : il ne reste plus que deux ligues dans notre zone. La ligue PACA organisera donc 2 tours. Proposition d'organiser les tours 2 et 3.
- ⇒ Vote : oui à l'unanimité.
- ✚ Point sur les championnats de France Seniors à MARSEILLE : globalement, bon retour avec beaucoup de monde le samedi. Finances hors normes par rapport à l'organisation de l'année dernière. La fédération est venue en nombre et a invité les salariés fédéraux. Le budget est équilibré.
- ✚ Championnats de France des Régions : les cadets finissent 5^{ème}, les cadettes 9^{ème}, les minimes garçons 3^{ème}
- ✚ Thierry montera par ses propres moyens aux prochains eurominichamp's qui'il ne connaît pas. Ce sera aussi l'occasion de voir les cadres de notre Ligue travailler et d'échanger avec eux.
- ✚ Au niveau de la CRA, cette saison a été difficile pour envoyer les convocations. Eric BARTZ se propose pour aider Nikita si celui-ci le souhaite.



- ✚ Appel du club de LA GARDE : au départ une équipe ne s'est pas engagée. Le règlement stipule que l'équipe ne peut remonter si une équipe se désiste tardivement. En réalité l'équipe qui peut remonter est celle qui est descendue de la régionale et non celle qui n'est pas montée. Au niveau de la sportive, 6 personnes sur 8 acceptent le repêchage
Guy FARCE explique ce qu'implique une dérogation pour les différents clubs du département. La commission sportive a statué mais le vote se fait au niveau du comité directeur
⇒ Vote : 2 CONTRE, 5 abstentions, 6 pour. L'équipe de LA GARDE est repêchée.
- ✚ Quentin aime l'entraînement dans le pole, les stages des groupes intermédiaires. Il aime moins l'entraînement dans les clubs. Pour son emploi, il aimerait savoir s'il existe une possibilité d'embauche avec un salaire correct à la fin de son contrat car il a des possibilités d'embauche dans des clubs. Son cas sera évoqué en commission financière le 3 juin.
- ✚ Appel de la fédération concernant un mail d'Etienne RAOUL indiquant qu'un secrétaire général de comité directeur n'est pas licencié. Thierry signale à Etienne qu'il aurait pu passer par la ligue pour demander cette information. Etienne lui répond qu'il demandait simplement une information. Pour une question d'éthique, étant membre du comité directeur, Thierry précise qu'il demanderait de démissionner si un autre incident se reproduisait.
- ✚ Coupe vétérans : problème avec les quotas de qualification. Le président du CD 06 qui reconnaît ses torts, lors d'un échange téléphonique avec Thierry, avoue qu'il a fait une erreur et qu'il promet de le signaler à la réunion du comité directeur de son département. Thierry lit le compte rendu du dernier comité directeur du CD 06 et découvre que cette personne met en cause la ligue. C'est grave car les clubs de ce département imaginent que la faute incombe à la ligue. Il était important de le signaler car la confiance est primordiale et indispensable.
- ✚ IRF et ETR : dans le cadre de la création de l'organisme de formation Ligue PACA, Isabelle WEGEL et Olivier SKENADJI se rendront, le 11 mai prochain, à la fédération à PARIS pour une réunion des OF afin d'échanger sur le Décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue. Au niveau de la CREF, des fiches s'adressant aux dirigeants ont été créés et envoyées aux membres du bureau de chaque club PACA afin de les aider sur différents thèmes. Elles sont au nombre de 11, regroupées sous l'appellation « Le set gagnant » : elles seront envoyées tout au long de l'année.
- ✚ Une journée féminine a eu lieu le 1^{er} avril dernier dans le CD06, à NICE avec 55 inscrites. Ce fut l'occasion de fêter l'anniversaire de Nikita qui juge arbitrait le tournoi.
- ✚ Vendredi 14 avril à eu lieu une réunion Ligue des féminines à ISTRES avec les jeunes compétitrices. Rosine a fait remplir un questionnaire. Elle aimerait maintenant faire la même chose avec le public loisir.
- ✚ Prisons : début en septembre d'intervention dans la prison des Baumettes à MARSEILLE. Ce sera Jonathan NATIVEL qui animera. Pour les interventions dans la prison de Draguignan, le dossier avance. Thierry ALBERTIN interviendra dans le cadre de l'arbitrage.



- ✚ Championnat par équipes : dans l'avenir, il faudrait essayer d'harmoniser le règlement au niveau du juge arbitrage et du score.
- ✚ Un joueur s'est fait exclure du club Vallée du GAPEAU dans le CD83, il a porté plainte au niveau du tribunal d'instance. Le président du club va se déplacer. Le joueur demande 3900 € de dommage et intérêt.
- ✚ Prochain comité directeur le samedi 24 juin à partir de 10 heures.

5

Fin : 19 HEURES 45